Envoyé en préfecture le 24/07/2026
Reçu en préfecture le 24/07/2026
Publié le
ID : 056-215602202-20260724-D_23JUIL26_04-DE

Sainte-Hélène
Santez-Elen

MAIRIE DE SAINTE-HELENE
56700 SAINTE-HELENE
Morbihan

N°D_23JUIL26_04

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL - *République Française*

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
15	13	15

Conseil Municipal : séance du 23 juillet 2026

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, salle de la mairie à 18H30, sous la présidence de Christèle PERREL, Maire.
Convocation et affichage : le 16 juillet 2026
Présents : Christèle PERREL, Gladys LE SAUSSE, Yoann FOUILLÉ, Gilles LE MOROUX, Loïc BRAULT, Murielle MUSSA-PERETTO, Philippe DOUSSINEAU, Hélène PADELLEC, Karine CONQUER, Simon LE BESCHU DE CHAMPSAVIN, Colette FOUILLOUX, Anaïs LE HUNSEC, Pierre MARGANA
Absents ayant donné pouvoir : Hélène MAHEO, à Christèle PERREL ; Marc PUISSEGUR à Loïc BRAULT
Absent : /

D_23JUIL26_04 Attribution du marché de maîtrise d'œuvre - Création d'une nouvelle flèche et restauration de la tour/clocher de l'église du bourg

Madame le Maire rappelle l'historique du projet de restauration de la Tour/Clocher et de la création d'une flèche pour l'Eglise de Sainte-Hélène.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la consultation mise en ligne sur le profil acheteur respectivement le 9 janvier 2026 pour la phase candidature et 24 avril 2026 pour la phase intention/offre, en vue d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre pour la création d'une nouvelle flèche et restauration de la tour/clocher de l'église du bourg, sous la forme d'un marché à procédure adaptée,

Vu les publications de l'avis d'appel public à concurrence (Ouest-France et La Centrale des Marchés le 14/01/2026)

Vu la date limite de remise des intentions et des offres, fixée au 12 juin 2026,

Vu les dossiers présentés par :
-ARCHAEB – Frédérique LE BEC (Dinan)
-Florent Chagny Architecture (Paris)
-Le Local d'architecture (Séné/Paris)

Vu les auditions des trois groupements le 29 juin 2026,

Considérant l'analyse des intentions et des offres, réalisées par le groupe projet communal, en articulation avec les partenaires de la Commune : CAUE, Architecte-conseil de l'Etat, Dispositif Village d'Avenir, Architecte des Bâtiments de France, Service Instructeur de Blavet Bellevue Océan Communauté.

Envoyé en préfecture le 24/07/2026
Reçu en préfecture le 24/07/2026
Publié le
ID : 056-215602202-20260724-D_23JUIL26_04-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de :

➔ **D'ATTRIBUER** le marché de maîtrise d'œuvre pour la création d'une nouvelle flèche et restauration de la tour/clocher de l'église du bourg au groupement mené par le cabinet **Le Local d'Architecture (mandataire)** pour un montant de **61 420,00 € HT.**

Le groupement attributaire est composé des entreprises suivantes :
Le Local d'architecture (Architecte – mandataire)
53 rue du moulin 56860 SENE

Pierre de liens (Ingénieur patrimoine bâti ancien)
85, rue Léon Blum 56600 LANESTER

KonstruKtif (Bureau d'étude Structure)
1 quai de Pors Moro 29120 Pont l'Abbé

Economie Bretagne Sud Ingenierie – EBSI (Economiste de la Construction)
141 rue du commerce – CS 82605
Parc d'innovation Bretagne Sud 56011 VANNES

BECOME 56 (Bureau d'étude Courant fort / faible)
52 avenue Paul Duplaix 56000 VANNES

➔ **D'AUTORISER** Madame le Maire à signer tous les documents afférents à ce marché.

Fait et délibéré, aux jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures

Pour expédition conforme,
Le 23 juillet 2026

Le secrétaire de séance
Colette FOUILLOUX



Le Maire,
Christèle PERREL



Acte rendu exécutoire après transmission au représentant de l'Etat et affichage le

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.